



syndical mixte des transports en commun

Conseil syndical du 23 janvier 2020

Monsieur Bernard GUILLEMET
Président

Délibération n° 03

Objet : Budget Primitif 2020

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	16 janvier 2020	Présents
Observation : Arrivée de Monsieur Miclo et Madame Chekouat		Mesdames, Messieurs, Guillemet, Bonin, Chekouat, Constantakatos, Cuenin, Gaume, Kneip, Lounes, Merlet, Piquepaille, Prestoz, Hottlet, Natale, Coddet, Demeusy, Miclo, Cabrol.
Nombre de voix	1 080	Procurations
-Nombre de voix pour	1 080	De M Picard à M Piquepaille
-Nombre de voix contre	0	De M Perrin à M Hottlet
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

Le débat d'orientations budgétaires du 12 décembre 2019 a permis de faire le point sur le contexte dans lequel le SMTC allait désormais évoluer.

Préambule

La prévision budgétaire 2020 est basée sur les résultats au 31/10/2019. L'année 2019 devrait être à l'équilibre. En effet les bons résultats de l'année 2018, clôturée avec un excédent de 534 000 €, ont permis de prendre en compte une baisse probable du VT en 2019, de l'ordre de 400 000 €, lors du vote du BS et grâce aux économies sur les dépenses, de baisser l'emprunt de 357 000 €. La recette versement transport pour 2019 est prévue à 19 050 000 € contre 19 500 000 € en 2018. La dynamique du secteur de l'industrie dans le Nord Franche-Comté a des impacts directs sur l'emploi. Les indicateurs montrent une baisse de l'emploi dans le Territoire de Belfort. Entre le 2^{ème} trimestre 2018 et le 2^{ème} trimestre 2019 nous avons perdu 800 emplois, ce qui constitue la plus mauvaise variation de la Région. Bien que cette baisse se soit stabilisée en 2019, pour 2020 il nous faudra tenir compte des licenciements annoncés chez GE qui même s'ils sont moins importants qu'initialement prévus auront un impact non négligeable sur nos recettes. Heureusement, les récentes annonces faites concernant la création de 1 000 emplois sur l'Aéroparc à Fontaine nous donne l'espoir qu'en 2021 le VT pourrait revenir à son niveau de 2018.

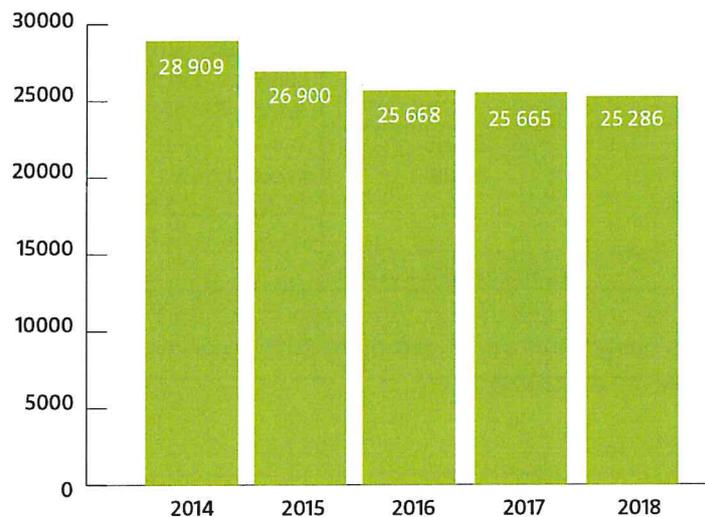
Par ailleurs, la compensation dite Macron, qui avait été mise en place à l'occasion du relèvement du seuil d'assujettissement au VT des entreprises de + de 9 à 11 salariés, pourrait être diminuée de 47 % et ainsi être ramenée de 187 000 € à 90 000 €. Pour rappel, nous avons estimé la perte à l'époque à + de 350 k€ et la compensation qui nous a été accordée est d'environ 180 k€ alors même que le Premier Ministre Emmanuel Valls s'était engagé à compenser à l'€ près. Si le projet de loi de finances était confirmé nous ne toucherions que 90 k€, soit seulement 25 % du coût de la réforme.

Dans ce contexte, en termes d'offre, cette année est placée sous le signe de la stabilité de nos lignes de transport et de la maîtrise de nos dépenses tant les incertitudes qui pèsent sur notre principale recette, le versement transport, sont grandes.

Les éléments essentiels du projet de Budget

Ainsi, le projet de budget présenté ci-après a été cette fois encore placé sous le signe de la rigueur. Les dépenses de fonctionnement n'augmentent pas par rapport au BP 2019, cela afin de faire face à une baisse prévisionnelle de notre recette VT de 645 000 € et de ne pas peser lourdement sur les contributions financières de nos membres. Pour la cinquième année consécutive, les dépenses sont inférieures de 3.2 millions par rapport à 2014, soit une économie globale de 16 millions d'€.

Malgré cela, cette année, pour parvenir à l'équilibre budgétaire, nous sommes contraints d'inscrire une participation à charge des membres de 631 500 €.



Dans le projet de budget 2020, nous préservons l'offre Triple-Play qui place encore Belfort en tête des réseaux français en matière d'offre globale de mobilité. Il n'y a pas de changement notable sur l'offre de transport et il n'est prévu ni augmentation de tarifs ni augmentation du taux du VT.

Le renouvellement de la flotte de bus GPL par des véhicules mild-hybride générera une économie sur le poste crédit-bail de plus de 300 000 €, cela grâce au taux d'intérêt très bas obtenu (0.6 % contre 5.4 % en 2007).

Il n'y aura pas d'investissements importants en 2020 compte tenu du renouvellement massif opéré en 2019 (billettique, distribution GO, SAE, véhicules, ...). Les dépenses d'investissement, hors remboursement des emprunts et SD'AP, sont égales à 347 000 €.

Enfin, bien que le SMTC, soit engagé très fortement sur la dynamique territoriale autour de la transition énergétique et des transports concernant l'implantation d'une station de fabrication et de distribution de l'hydrogène et l'achat de bus H2, il n'est pas inscrit de crédits afférents à ce projet au stade du BP.

Ces inscriptions se feront au stade du BS dès lors que nous aurons une connaissance exacte des subventions versées par l'Etat, l'Ademe, la Région, le Pôle Métropolitain et les Agglomérations de Belfort-Montbéliard.

	BUDGET PRIMITIF 2019	BUDGET PRIMITIF 2020	ECARTS BP 2020 / 2019	%
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	27 183 290	26 506 921	-676 369	-2,49%
D'INVESTISSEMENTS	2 813 000	3 083 130	270 130	9,60%
Total dépenses	29 996 290	29 590 051	-406 239	-1,35%
RECETTES				
DE FONCTIONNEMENT	27 183 290	26 506 921	-676 369	-2,49%
D'INVESTISSEMENTS	2 813 000	3 083 130	270 130	9,60%
Total recettes	29 996 290	29 590 051	-406 239	-1,35%

1. LA CLIENTELE ET LES RECETTES

- Les Clients

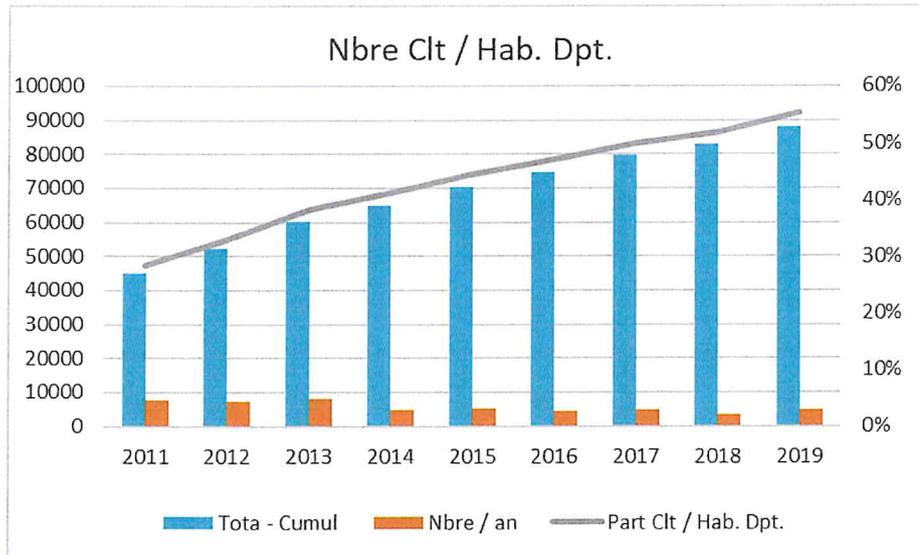
Cette année, ce devrait être près de 5 000 nouveaux clients (estimation à septembre) qui auront fait une demande d'inscription au Pass Optymo.

Le nombre de cartes valides sera de 88 000 environ (dont 80 000 habitants dans le département) fin 2019, ce qui constitue un taux d'équipement d'environ 55 % de la population du département du Territoire de Belfort.

Sur les 88 000 clients, environ 47 000 ont utilisé au moins une fois les services Optymo en 2019. En moyenne, chaque mois, on dénombre plus de 26 000 clients différents qui utilisent au moins un de nos services.

Nombre clients avec 1 carte en état de voyager

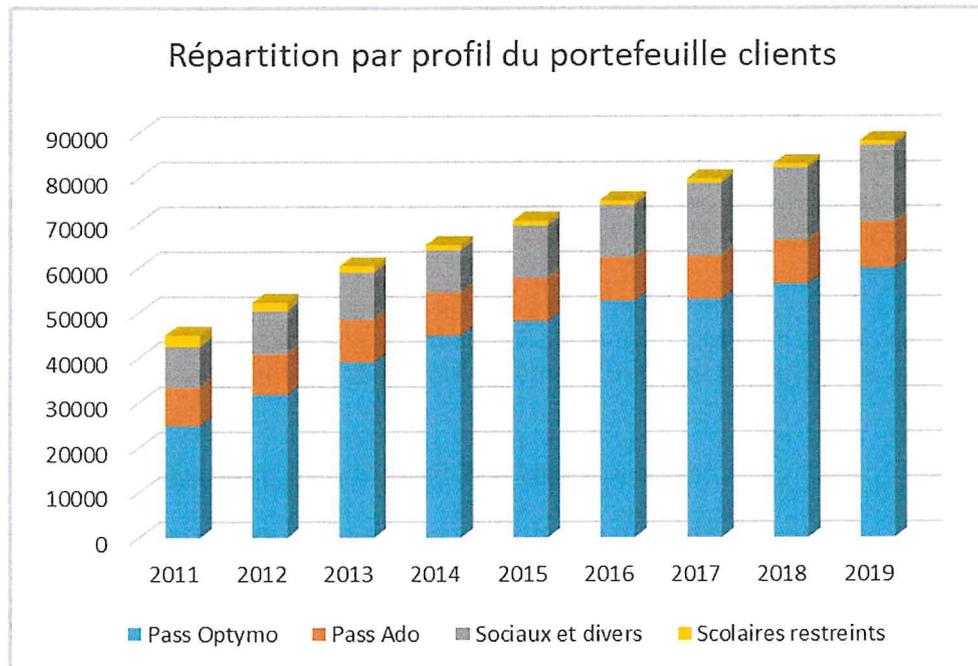
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Tota - Cumul	44960	52218	60197	64975	70343	74803	79614	82941	88000
Nbre / an	7673	7258	7979	4778	5368	4460	4811	3327	5059
Part Clt / Hab. Dpt.	28%	33%	38%	41%	44%	47%	50%	52%	55%



Volume par profil (cartes en état de voyager)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pass Optymo	24887	31758	38943	44876	48043	52537	52929	56302	59734
Pass Ado	8474	9058	9541	9594	9664	9715	9663	9702	10296
Sociaux et divers	9085	9561	10426	9353	11578	11615	16122	16085	17072
Scolaires restreints	2515	1841	1377	1144	1058	936	900	852	898
Total	44961	52218	60287	64967	70343	74803	79614	82941	88000

Répartition par profil du portefeuille client (2011/2019)



- **Les Voyages**

En 2006 - année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4.8 millions de voyages, dont 3.6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant. En 2014, le réseau a dépassé les 9.5 millions de voyages. Les restructurations successives de 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. En 2016 la fréquentation est tombée à 8 280 974.

La tendance s'est inversée en 2017 où nous avons totalisé 8 501 397 voyages (+ 2.66 %) et s'est confirmée en 2018 où nous avons atteint 8 635 439 voyages (+ 1.6 %). Les résultats au 30 novembre 2019 montrent que la fréquentation devrait être sensiblement identique à 2018.

Après les 2 baisses de fréquentation constatées en 2015 et 2016, les résultats de 2017, 2018 et 2019 confirment la pertinence des restructurations menées et leur assimilation par notre clientèle.

Régulièrement, nous constatons une fréquentation supérieure à 40 000 voyages par jour.

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Nbre de voyages	9 417 953	8 931 658	8 280 974	8 501 397	8 635 439

■ Nombre de voyages cumulés

Mois	Année 2018	Année 2019	%		Cumul 2018	Cumul 2019	%	
Janvier	797 813	844 282	↑	5,8%	797 813	844 282	↑	5,8%
Février	620 180	660 129	↑	6,4%	1 417 993	1 504 411	↑	6,1%
Mars	908 741	880 435	→	-3,1%	2 326 734	2 384 846	→	2,5%
Avril	643 187	708 925	↑	10,2%	2 969 921	3 093 771	→	4,2%
Mai	772 525	814 328	↑	5,4%	3 742 446	3 908 099	→	4,4%
Juin	781 082	706 667	↓	-9,5%	4 523 528	4 614 766	→	2,0%
Juillet	415 709	424 389	→	2,1%	4 939 237	5 039 155	→	2,0%
Août	341 412	338 991	→	-0,7%	5 280 649	5 378 146	→	1,8%
Septembre	847 203	845 334	→	-0,2%	6 127 852	6 223 480	→	1,6%
Octobre	812 062	767 590	↓	-5,5%	6 939 914	6 991 070	→	0,7%
Novembre	851 180	826 293	→	-2,9%	7 791 094	7 817 363	→	0,3%
Décembre	844 345				8 635 439			

Cette stabilité des voyages engendre une stabilité des recettes tous services confondus. Au 30 novembre 2019 les recettes sont en progression d'environ 40 000 €.

Recettes cumulées

Mois	Année 2018	Année 2019	%		Cumul 2018	Cumul 2019	%	
Janvier	247 126	264 410	↑	7,0%	247 126	264 410	↑	7,0%
Février	237 320	235 208	↓	-5,8%	484 446	499 619	→	0,6%
Mars	274 648	280 814	↑	7,1%	759 094	780 432	→	2,8%
Avril	218 741	248 434	↑	7,2%	977 835	1 028 866	→	3,8%
Mai	268 902	261 453	→	2,2%	1 246 736	1 290 319	→	3,5%
Juin	224 053	229 854	→	-4,0%	1 470 789	1 520 173	→	2,3%
Juillet	234 396	197 064	↓	-10,1%	1 705 185	1 717 237	→	0,7%
Août	167 875	193 027	↑	7,4%	1 873 060	1 910 264	→	1,3%
Septembre	256 811	238 844	→	-2,5%	2 129 871	2 149 107	→	0,9%
Octobre	254 451	281 682	→	4,5%	2 384 322	2 430 789	→	1,3%
Novembre	251 583	243 469	↓	-8,3%	2 635 905	2 674 258	→	0,4%
Décembre	257 189				2 893 094			

L'offre Triple-Play

Environ 47 000 clients différents ont utilisé les services Optymo en 2019. En moyenne, 26 000 utilisent régulièrement les services Optymo. Au cours du mois de novembre sur 25 450 clients ayant utilisé au moins un service Optymo, 24 407 ont utilisé un seul mode, 956 deux modes et 87 les 3 modes, ce qui démontre la pertinence de l'offre.

	Nombre de clients						
	M	M-12	%		M-1	%	
Un mode	24 407	24 285	→	0,5%	24 626	→	-0,9%
Deux modes	956	1 104	↓	-13,4%	1 105	↓	-13,5%
Triple-Play	87	106	↓	-17,9%	93	↓	-6,5%

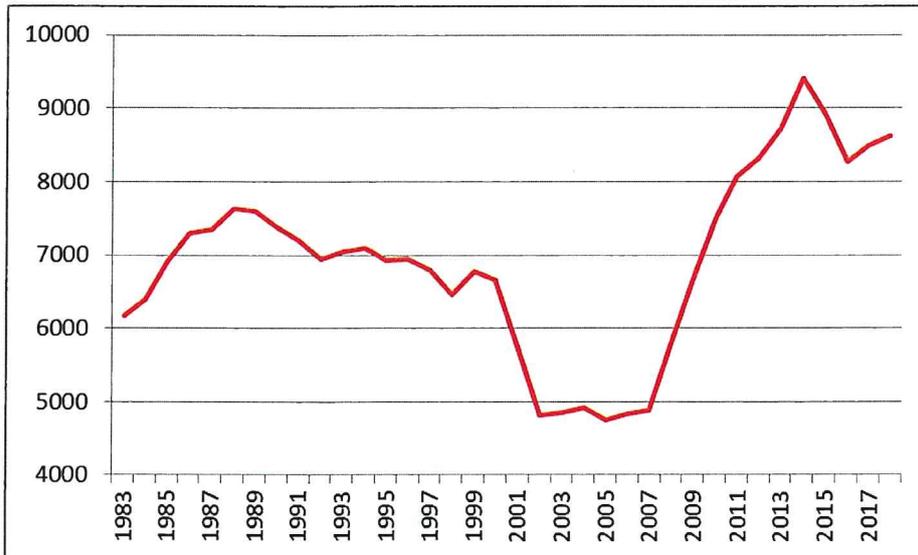
Sur les 25 450 clients ayant utilisé un service Optymo, 25 106 ont utilisé au moins une fois le bus en novembre, 985 le VLS et 489 l'ALS.

	Nombre de clients						
	M	M-12	%		M-1	%	
	489	508	→	-3,7%	481	→	1,7%
	985	1 170	↓	-15,8%	1 178	↓	-16,4%
	25 106	25 133	→	-0,1%	25 456	→	-1,4%

Evolution des fréquentations depuis 2006 (en nombre de voyages)

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
4 833 253	4 886 920	5 808 920	6 679 369	7 504 820	8 076 675	8 321 917	8 733 751	9 417 953	8 931 658	8 280 974	8 501 397	8 635 409
évol N-1 %	1,11%	18,87%	14,98%	12,36%	7,62%	3,04%	4,95%	7,83%	-5,16%	-7,29%	2,66%	1,58%

Evolution de la fréquentation depuis 1983



- **L'Auto en Libre-Service**

D'ici la fin de l'année, nous allons valider les bons résultats de l'année dernière (26 258), avec une estimation de 27 000 réservations pour 2019.

Ces résultats sont la combinaison de plusieurs facteurs. Nos tarifs bas et accessibles aux plus grands nombres, la hausse continue des carburants ainsi que la praticité de notre service. Un dernier point et non des moindre, est sans aucun doute la prise de conscience environnementale et la communication qui augmentent autour des nouveaux modes de transport qui améliore l'empreinte carbone de chacun.

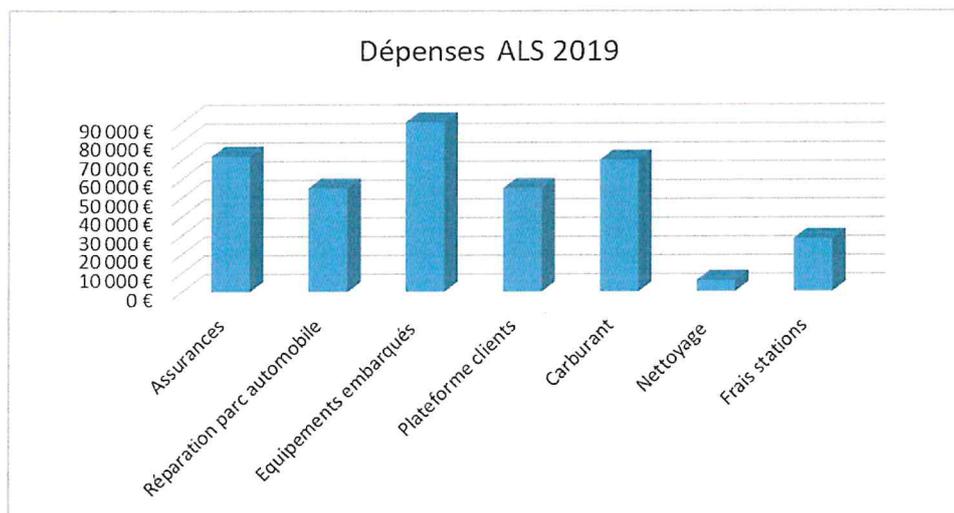
Adossé à une flotte de près de 80 véhicules, le service pérennise sa qualité de service en prévoyant de remplacer 24 voitures (14 Peugeot 208 et 10 Peugeot 308 Break) entre fin 2019 et début 2020. La vente des anciens véhicules rapportera au SMTC près de 100 K€.

La communauté autopartage Optymo s'agrandit sans cesse et devrait compter, fin 2019, 5 000 clients soit environ 700 de plus qu'en 2018 (+ 14 %).

Année	Nbre de locations	Heures de location	Kms parcourus
2015	20 552	84 908	841 219
2016	23 764	91 838	879 000
2017	23 763	88 652	845 636
2018	26 000	103 000	950 000
2019	27 000	110 000	1 000 000

En 2019, les dépenses d'exploitation sont en hausse (10 %) et le seront également en 2020. Principalement dû à la hausse des carburants et aux réparations du parc, notamment pour la vente des véhicules remplacés, l'augmentation des dépenses de fonctionnement restent maîtrisées. Ces dépenses devraient atteindre 376 K€ (hors frais de personnel) pour l'exercice 2019.

Marché	Total	Part
Assurances	72 000 €	19%
Réparation parc automobile	55 000 €	15%
Equipements embarqués	90 000 €	24%
Plateforme clients	55 000 €	15%
Carburant	70 000 €	19%
Nettoyage	6 000 €	2%
Frais stations	28 000 €	7%
	376 000 €	100%



- **Le Vélo en Libre-Service**

Les résultats sont là aussi encourageants. Au titre de 2018, nous avons repassé la barre des 100 000 locations, et au vu des résultats au 30 novembre 2019, nous devrions réaliser un résultat identique. Notre offre demeure parmi les meilleures du marché. Le Pass Optymo et la tarification simple (0.02 € la minute) sont sans conteste les clés du succès.

■ Nombre de locations VLS cumulées

Mois	Année 2018	Année 2019		%	Cumul 2018	Cumul 2019		%
Janvier	3 832	3 957	→	3,3%	3 832	3 957	→	3,3%
Février	3 369	5 129	↑	52,2%	7 201	9 086	↑	26,2%
Mars	4 846	8 144	↑	68,1%	12 047	17 230	↑	43,0%
Avril	8 209	7 841	→	-4,5%	20 256	25 071	↑	23,8%
Mai	10 990	9 451	↓	-14,0%	31 246	34 522	↑	10,5%
Juin	11 285	11 215	→	-0,6%	42 531	45 737	↑	7,5%
Juillet	10 709	10 970	→	2,4%	53 240	56 707	↑	6,5%
Août	8 801	9 796	↑	11,3%	62 041	66 503	↑	7,2%
Septembre	12 424	11 679	↓	-6,0%	74 465	78 182	→	5,0%
Octobre	11 603	8 644	↓	-25,5%	86 068	86 826	→	0,9%
Novembre	8 327	6 433	↓	-22,7%	94 395	93 259	→	-1,2%
Décembre	5 722				100 117			

2. LES OBJECTIFS DU BUDGET PRIMITIF

Le projet de budget présenté ci-après est encore placé sous le signe de la rigueur. Les dépenses de fonctionnement n'augmentent pas par rapport au BP 2019. Pour la cinquième année consécutive, les dépenses sont inférieures de 3.2 millions par rapport à 2014, soit une économie globale de 16 millions d'€. Il n'y aura pas d'investissements importants en 2020 compte tenu du renouvellement massif opéré en 2019 (billettique, distribution GO, SAE, véhicules,...). Les dépenses d'investissement, hors remboursement des emprunts et SD'AP, sont égales à 347 000 €.

Malgré cela, cette année, pour parvenir à l'équilibre budgétaire, nous sommes contraints d'inscrire une participation à charge des membres de 631 500 €. Cela est essentiellement dû aux prévisions pessimistes concernant la recette VT qui est prévue en baisse de 645 000 € par rapport au BP 2019. Bien sûr cette participation sera révisée en fonction des résultats réels 2019 du SMTC et de la RTTB.

En attendant les décisions concernant le projet des bus à hydrogène et leurs concrétisations financières, le BP 2020 prend en compte des actions essentielles visant à apporter une amélioration des services proposés à nos clients et préparer l'avenir dans le cadre de la création du Syndicat Mixte SRU Nord Franche-Comté. Il s'agit du :

- **Pôle Métropolitain et plan de mobilité**

Lancement des études MKG, Communication, Institutionnelles et analyse des besoins de mobilité sur le périmètre du pôle métropolitain. Le SMTC devrait confier une étude à l'agence d'urbanisme pour analyser les effets de toutes les décisions prises depuis 10 ans dans le cadre du contrat de mobilité. Réaliser un bilan d'un document précédent un PDM n'est pas obligatoire. Néanmoins, cela peut être utile et servir de base concrète au lancement d'un nouveau plan de mobilité simplifié qui pourrait servir de guide pour les 10 prochaines années.

- **Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda Programmé**

Conformément à la délibération du 19 octobre 2017, et compte tenu des délibérations concordantes des membres du SMTC et du Département pour participer financièrement aux dépenses, nous avons lancé le programme pour la réalisation des quais en 2019. A ce jour, une trentaine de quais sont déjà réalisés et une consultation est actuellement en cours pour 30 supplémentaires.

La réalisation des travaux va s'échelonner sur 4 ans. La dépense, hors assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, est comprise entre 2 060 000 € et 3 090 000 € et se répartie comme suit :

Estimation financière de mise aux normes des arrêts par EPCI

	GBCA	CCVS	CCST	Total
Nbre total d'arrêts prioritaires	155	19	32	206
Coût fourchette basse (10 K€ / arrêt)	1 550 000 €	190 000 €	320 000 €	2 060 000 €
Coût fourchette haute (15 K€ / arrêt)	2 325 000 €	285 000 €	480 000 €	3 090 000 €

Répartition financière

Montant annuel	GBCA	CD90	CCST	CCVS	Total
Fourchette basse	280 675 €	118 450 €	70 349 €	45 526 €	515 000 €
Fourchette haute	421 013 €	177 675 €	105 524 €	68 289 €	772 500 €

La réalisation des travaux entrainera une inscription budgétaire identique en dépenses et en recettes d'investissement de 1 400 000 €.

- **Développement / Communication / Marketing**

- **Marketing**

Il y a plus de 10 ans, Optymo ouvrait la voie au MaaS (Mobility as a Service) en France ou comment unifier et rendre disponible au plus grand nombre, l'ensemble des mobilités disponibles. A ce titre, nous devons atteindre une nouvelle étape par la création d'une application mobile globale. Cette application devra permettre l'inscription de nouveaux clients, la gestion de leur compte, l'accès à notre e-boutique et l'usage de l'ensemble des services de mobilité Optymo. Cet investissement donnera lieu à une consultation publique et pourrait représenter une dépense de 60 K€.

- **Campagnes de communication :**

- Campagnes de communication institutionnelle LOCALE et NATIONALE. Cela a permis de remettre en avant nos réussites, redonner à Optymo son rang au niveau national.
- Présentation nouvelle flotte de Bus « Mild Hybrid ».
- Mise en œuvre et coordination de campagne commerciale sur nos 3 modes de mobilité : Bus, Vélo et Voiture, avec 4 temps forts répartis sur l'année.
- Mise en œuvre et coordination de campagne de notoriété, achats de réseaux d'affichage permanents et semi-permanents.
- Pilotage d'actions de marketing terrain, 3 stands avec animations et informations de nos clients.

- **Auto en Libre-Service**

- Signature d'un nouveau marché de 4 ans sur la partie logiciel et informatique embarquée (même prestataire). Développement de nouvelles interfaces clients et exploitation pour un lancement en mars 2020.
- Signature d'un nouveau marché d'assurance de 4 ans avec la Macif (idem contrat précédent).
- Augmentation du nombre de clients + 14 % entre 2018 et 2019.
- Augmentation de + 10 % des locations par rapport à 2018.
- Renouvellement du parc auto (1/3), avec des Peugeot 208 et 308 Sw.

II - La section de Fonctionnement

LES RECETTES

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2019	BUDGET PRIMITIF 2020	ECARTS BP 2020 / 2019	%
Recettes commerciales	5 565 290	5 616 824	51 534	0.93%
Fraudes	50 000	50 000	0	0.00%
Part. des communes et départements	145 000	145 000	0	0.00%
Versement Transport	19 635 000	18 990 000	-645 000	-3.28%
Subventions Statutaires	875 000	890 597	15 597	1.78%
Subventions autres	732 000	32 000	-700 000	-95.63%
Participation des membres	0	631 500	631 500	NS
Remboursement sur personnel	50 000	50 000	0	0.00%
Produits Exceptionnels	31 000	1 000	-30 000	
Produits de cession d'actifs	100 000	100 000	0	0.00%
Excédent reporté	0		0	
Total recettes	27 183 290	26 506 921	-676 369	-2.49%

1. Les recettes commerciales

Dans ce poste sont regroupées les recettes procurées par la vente de billetterie et la recette issue du transfert de compétence des transports scolaires :

- la recette du trafic est estimée à 2 500 000 €. La recette moyenne par voyage en 2019 est de 0.28 € pour 8 630 000 voyages. Nous avons retenu une fréquentation stable compte tenu de l'effet de nos 3 restructurations (2014, 2015, 2016) et de la hausse de la fréquentation constatée en 2017 et 2018. La prévision de voyages est de 8 630 000.
- la recette scolaire correspond au montant perçu pour l'ensemble des compétences et prestations transférées par le Département depuis 2005. L'allocation forfaitaire allouée nous est désormais versée par la RBFC conformément à la loi NOTRe. Au titre de l'année 2020, elle sera de 2 463 000 €.
- la recette SMS est estimée à 240 000 € ce qui correspond à environ 180 000 SMS pour l'année.
- la recette VLS est estimée à 33 000 €. Actuellement la moyenne du temps de location est de 20 minutes et on réalise 100 000 locations par an, soit une recette attendue de $100\,000 \times 20 \times 0.02 \text{ €} = 40\,000 \text{ € TTC}$, soit 33 000 € HT. Montant auquel s'ajoutent 86 800 € de recette correspondant à la part payée par les communes pour la mise à disposition du service, soit 350 € par an et par vélo (aujourd'hui, les communes équipées sont Belfort (200 vélos), Bavilliers, Essert, Offemont et Valdoie (12 vélos chacune)).
- la recette ALS est estimée à 274 000 € compte tenu du nombre de véhicules déployés. La prévision tient compte de 103 000 heures de locations et 950 000 kilomètres parcourus. $110\,000 \times 1.00 \text{ €} = 110\,000 \text{ €} + 1\,00\,000 \times 0.20 \text{ €} = 200\,000 \text{ €}$, soit 310 000 € TTC (258 000 € HT). En complément, nous ajoutons en moyenne chaque année 20 000 € TTC environ pour les différents frais facturés aux clients.

2. Le versement transport

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, ce seuil a été porté à 11 salariés et l'Etat s'est engagé à compenser la perte de VT qu'il compte diminuer de 47 % en 2020. La question est encore au débat puisque le projet de Loi de finances 2020 n'est pas encore voté.

Alors que nous avons connu, une conjoncture qui a été favorable à notre recette VT durant les années 2017 et 2018, nous avons tablé – lors du BP 2019 – une recette qui tenait compte du réalisé 2018 soit 19 500 056 € auquel nous avons ajouté 185 000 € de compensation.

Dès le premier trimestre 2019, nous avons constaté une baisse du VT qui provient principalement de la perte de quasi 300 emplois chez GE, d'où une minoration de quasi 400 000 € de notre recette VT attendue.

Compte-tenu des éléments déjà indiqués lors du DOB, et ne maîtrisant aucunes données relatives à l'évolution de l'emploi, pour 2020, nous envisageons une recette de l'ordre de 18 990 000 € (dont 190 000 € de compensation).

	BP	BS	Recettes attendues	Recettes encaissées	Différences
2019	19635000	-398000	19 237 000 €	16 563 024 €	
2018	19 370 000 €		19 370 000 €	19 681 618 €	311 618 €
2017	18 550 000 €	370 000 €	18 920 000 €	19 099 926 €	179 926 €
2016	18350000	-120000	18 230 000 €	17 631 472 €	- 598 528 €
2015	18 523 000 €		18 523 000 €	17 962 100 €	- 560 900 €
2014	19 800 000 €	- 300 000 €	19 500 000 €	18 236 339 €	- 1 263 661 €
2013	19 388 000 €		19 388 000 €	18 623 339 €	- 764 661 €
2012*	16 594 000 €	1 105 000 €	17 699 000 €	17 031 556 €	- 667 444 €
2011	16 579 000 €	- 530 000 €	16 049 000 €	16 111 063 €	62 063 €
2010*	13 680 000 €		13 680 000 €	13 063 438 €	- 616 562 €
2009	11 340 000 €		11 340 000 €	10 938 783 €	- 401 217 €
2008	10 800 000 €		10 800 000 €	10 683 495 €	- 116 505 €
*augmentation du taux du VT					
Pour 2019 : la recette est arrêtée au 19/11/2019					

3. Subventions statutaires

Le montant tient compte de l'accord de la CLERCT établi entre le Département et la Région Bourgogne Franche-Comté soit 3 232 305 € - montant de référence perçu en 2018. Ce montant, revalorisé selon la formule contenue dans une convention, prend en compte les indices de la profession afin de tenir compte de la hausse des coûts de production. Pour 2020, la dotation est prévue à hauteur de 3 348 621 €.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Scolaire	3 310 K€	3 196 K€	2 840 K€	2 520 K€	2 373 K€	2 373 K€	2 415 K€	2 458 K€
Statutaire	1 139 K€	1 099 K€	1 000 K€	912 K€	859 K€	859 K€	875 K€	891 K€
Total	4 449 K€	4 295 K€	3 840 K€	3 432 K€	3 232 K€	3 232 K€	3 290 K€	3 349 K€
Différence / an		-154 K€	-455 K€	-408 K€	-200 K€	0 K€	+ 58 K€	+ 59 K€

4. Participations statutaires

A ce stade, et afin d'équilibrer la section d'investissement, il est prévu un abondement des membres à hauteur de 631 500 €. Ce montant sera ajusté lors de la reprise des résultats de l'exercice 2019. Compte tenu des statuts, la part à charge de chaque membre est égale à :

Membres	Taux	Montant
GBCA	60 %	378 900 €
RBFC	23 %	145 245 €
CCST	10 %	63 150 €
CCVS	7 %	44 205 €
Total		631 500 €

5. Autres subventions

- Participation du Grand Belfort à la dynamisation du réseau : 32 000 €.

6. Les autres postes

- Remboursement de frais de personnel : 50 000 €,
- Recette fraudes : 50 000 €,
- Communes, Départements et RPI : 145 000 €,
refacturation de 50 % du coût des transports aux RPI nous ayant donné mandat pour passer les marchés,
- Produit de cession d'actifs : provision de 100 000 € pour la cession des voitures en libre-service,
- Produits exceptionnels : provision 1 000 €.

LES DEPENSES

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2019	BUDGET PRIMITIF 2020	ECARTS BP 2020 / 2019	%
Charges de fonctionnement du SMTC	2 223 900	1 504 800	-719 100	-32.34%
Achats	30 000	30 000	0	0.00%
Charges locatives	21 000	23 000	2 000	NS
Assurances	55 000	58 500	3 500	6.36%
Documentation	3 000	3 000	0	0.00%
Honoraires	25 000	25 000	0	0.00%
Voyages et Déplacements	18 000	18 000	0	0.00%
Frais PTT	43 000	41 000	-2 000	-4.65%
Divers (Cotisation GART + Nettoyage)	19 400	19 000	-400	-2.06%
Charges de personnel	1 240 000	1 220 000	-20 000	-1.61%
autres charges de Gestion	769 500	67 300	-702 200	-91.25%
Charges liées à l'activité transport	24 772 315	24 379 900	-392 415	-1.58%
Sous-traitance	20 228 000	20 258 000	30 000	0.15%
Crédit Bail	1 650 000	1 320 000	-330 000	-20.00%
Locations	119 500	121 900	2 400	2.01%
Rémunération SMS	89 000	90 000	1 000	1.12%
Als Optymo	408 000	385 000	-23 000	-5.64%
Marketing et Commercialisation	404 000	400 000	-4 000	-0.99%
Entretien et réparations	26 000	26 000	0	0.00%
Impôts et taxes	28 000	30 000	2 000	7.14%
Intérêt des emprunts	469 815	438 000	-31 815	-6.77%
Produit de cession d'actifs		0	0	#DIV/0!
Dotation aux amortissements	1 100 000	1 061 000	-39 000	-3.55%
Remboursement Verst. Transports	250 000	250 000	0	0.00%
Dépenses imprévues	2 075	91	-1 984	-95.61%
Réserve d'investissements	185 000	622 130	437 130	236.29%
Total dépenses	27 183 290	26 506 921	-676 369	-2.49%

Les charges de fonctionnement prévues pour 2020 sont en baisse de 2.49 % et les charges liées à l'activité transport sont, elles, en baisse de -1.58 %. Ces résultats sont à corriger du fait de l'inscription au BP 2019 d'une dépense pour le SD'AP de 700 000 € (désormais cette dépense est inscrite en section d'investissement). En données corrigées, le budget 2020 évolue peu par rapport à 2019 (+0.08 % soit +23 631 €). Les économies essentielles qui concernent le crédit-bail, les intérêts d'emprunts et la dotation aux amortissements concourent à l'abondement à la section d'investissement pour 622 130 €.

1. Les charges de fonctionnement du SMTC

Les dépenses principales se composent de la façon suivante :

- Honoraires : provision de 25 000 €.
- Assurances : 58 500 € dont : 11 000 € ANATEEP, 28 000 € Vivinter.

- Frais de personnel : 1 220 000 €. Par rapport au BP 2019, ce poste est en baisse de 20 000 € :
 - o il prend en compte la stagiairisation d'un agent de mobilité qui était en contrat avenir jusqu'au 8 janvier et pour lequel nous percevons une contribution de l'ETAT,
 - o du recours au service de remplacement du CDG est envisagé pour un montant de 15 000 €,
 - o une provision de 60 000 € est inscrite dans le cadre de recrutements ponctuels.
- Frais postaux et télécommunications : outre les frais de téléphone, la dépense est affectée aux différents mailings et actions commerciales : 43 000 €.
- Autres charges de gestion : 67 300 €. Il s'agit principalement :
 - o 10 000 € Subventions abribus
 - o 20 000 € Agence d'Urbanisme
 - o 30 800 € Indemnités des élus
 - o 6 500 € Créances admissions en non-valeur ou dettes éteintes

2. Les charges liées à l'activité transport

La dépense principale concerne la sous-traitance qui regroupe les différents contrats passés entre les transporteurs et le SMTC. Le poste sous-traitance est ventilé de la façon suivante :

	2017	2018	2019	2020
Lignes urbaines = RTTB	11 838 000 €	12 128 400 €	12 528 000 €	12 570 000 €
Transport suburbain	7 233 000 €	7 331 000 €	7 700 000 €	7 688 000 €
- Services sub + scolaire	6 168 000 €	6 282 000 €	6 580 000 €	6 728 000 €
- RPI	600 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €
- Mobilité scolaire	125 000 €	121 000 €	140 000 €	90 000 €
- PMR	330 000 €	310 000 €	330 000 €	270 000 €
- Divers	10 000 €	18 000 €		
Transport solidaire			50 000 €	0 €

a. Le contrat de la Régie (cf. rapport budgétaire complet en annexe)

L'année 2020 verra l'aboutissement des projets entamés avec :

- la mise en circulation des nouveaux véhicules.
- la mise en production du nouveau système SAE.
- la finalisation du déploiement de la nouvelle billettique AEP.

Elle sera aussi une nouvelle année de travail permettant de préparer l'avenir et notamment de réfléchir à la nouvelle génération de bus qui viendra compléter la flotte à horizon 2023. La réflexion, sur le choix de la motorisation d'avenir pour le réseau de Belfort, s'accélérera cette année en partenariat avec le SMTC et le Grand Belfort avec la poursuite des travaux sur la filière Hydrogène.

En parallèle, la RTTB devra continuer à maintenir sa qualité de service commercial en maîtrisant ses coûts d'exploitations, qui à eux seuls représentent 50 % des dépenses consacrées au transport.

De la même manière, les moyens mis en place en prévision des départs susceptibles de survenir en 2020 amènent des contraintes complémentaires sur le poste frais de personnel.

Les kilomètres commerciaux ayant servi au chiffrage du budget sont quasi égaux à ceux de 2019 soit 3 043 000 kms. L'arrivée des nouveaux bus permet des économies substantielles sur les coûts kilométriques et de maintenance et génère un remboursement plus important de la TICPE.

Grâce essentiellement à cela, l'augmentation de la subvention à charge du SMTC a pu être limitée à +0.34 % soit un écart de 42 000 € par rapport à 2019.

SYNTHESE DU BUDGET 2020							
	BUDGET PRIMITIF 2020	Coût au km	BUDGET PRIMITIF 2019	Coût au km	Ecart	Coût au km	
KILOMETRES BUS	3 043 000		3 040 000		3 000		
RECETTES	CHIFFRE D'AFFAIRES	12 584 200	4,14	12 540 760	4,13	43 440	0,35%
	<i>(dont prestation SMTC)</i>	<i>12 570 000</i>	<i>4,13</i>	<i>12 528 000</i>	<i>4,12</i>	<i>42 000</i>	<i>0,34%</i>
	RBST SUR REMUNERATION	178 800	0,06	170 700	0,06	8 100	4,75%
	RBST TIPP	210 000	0,07	100 000	0,03	110 000	110,00%
	AUTRES PRODUITS	59 200	0,02	55 200	0,02	4 000	7,25%
	REPRISES SUR PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%
TOTAL RECETTES HT	13 082 200	4,30	12 916 660	4,25	165 540	1,28%	
DEPENSES	FRAIS KILOMETRIQUES BUS	1 996 500	0,66	2 037 680	0,67	-41 180	-2,02%
	COUT DIRECT VLS	111 000	0,04	111 000	0,04	0	0,00%
	AUTRES FRAIS GENERAUX	1 077 310	0,35	1 002 795	0,33	74 515	7,43%
	IMPOTS ET TAXES <i>(hors taxes sur salaires)</i>	176 200	0,06	168 200	0,06	8 000	4,76%
	FRAIS DE PERSONNEL	9 661 296	3,17	9 537 063	3,13	124 233	1,30%
	<i>(Dont personnel extérieur)</i>	<i>12 500</i>	<i>0,00</i>	<i>22 500</i>	<i>0,01</i>	<i>-10 000</i>	<i>-44,44%</i>
	<i>(dont taxes sur salaires)</i>	<i>113 601</i>	<i>0,04</i>	<i>111 848</i>	<i>0,04</i>	<i>1 753</i>	<i>1,57%</i>
	<i>(dont intéressement)</i>	<i>70 000</i>	<i>0,02</i>	<i>70 000</i>	<i>0,02</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>
AUTRES CHARGES	9 894	0,00	9 922	0,00	-28	-0,28%	
DOTATIONS AU PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%	
TOTAL CHARGES HT	13 082 200	4,30	12 916 660	4,25	165 540	1,28%	

✓ Les frais kilométriques bus

Pour réaliser la production kilométrique, le SMTC met à disposition de la RTTB un parc de 58 bus, dont la physionomie changera à compter de février 2020, date de mise en service des nouveaux bus mild-hybride. Il se décompose de la manière suivante :

- 30 bus standards Mild-hybride,
- 16 bus standards GPLc,
- 4 bus standards Gazole euro 6,
- 6 bus articulés Gazole euro 6,
- 2 minibus Gazole euro 6.



Le carburant :

La répartition des kilomètres entre GPLc et gazole a été établie dans l'hypothèse de 4 bus GPLc roulant quotidiennement.

Le prix du litre de GPLc a été budgété à 0.38 € HT du litre pour une consommation de 100 litres aux 100 k.

Le prix du litre de Gazole a été budgété à 1.23 € HT pour une consommation de 42 litres aux 100 km pour les standards euro 6, 50 litres aux 100 km pour les articulés euro 6 et 38 litres aux 100 km pour les Mild-Hybride.

En fonction de ces éléments, le poste carburant subit une hausse de 156 k€ par rapport au budget 2019. Cette augmentation est néanmoins à relativiser puisqu'il faut tenir compte de la hausse de remboursement de la TICPE mentionnée précédemment (+110 K€).

✓ *Le vélo en libre-service (VLS) :*

Le budget VLS (hors frais de structure et frais de personnel) est stable.

COUT VLS			
	2020	2019	Ecart
Pièces détachées vélos	33 000	33 000	0
Entretien vélos	18 000	18 000	0
Maintenance	60 000	60 000	0
	111 000	111 000	0

Le budget annuel VLS, frais de personnel inclus s'élève à 273 K€ (contre 282 K€ en 2019).

- *Les frais de personnel*

Ce poste représente 74 % du budget.

Il tient compte de :

- L'embauche de 6 salariés en contrat de professionnalisation à compter de janvier 2020 afin de pallier aux départs en retraite de 2020 ;
- L'embauche courant 2020 de deux conducteurs ayant déjà le permis D ;
- 8 départs en retraite de salariés ayant une ancienneté importante, ce qui induit des indemnités de départ évaluées à 85 K€. Parmi ces départs, on retrouve un vérificateur et 7 conducteurs ;
- La baisse du taux de charges patronales due notamment à la baisse du taux ATMP de 0.80 % ;
- L'augmentation prévisionnelle de la valeur de point dans le cadre des NAO 2020.

Concernant le personnel extérieur :

Le poste intérimaire a été revu à la baisse (- 10 K€) suite à l'intégration d'un intérimaire dans le personnel de l'entreprise au 1er mars 2019. Il tient compte également des besoins ponctuels du service atelier (pleins des carburants en cas d'effectif réduit notamment).

L'impact de ces différentes mesures entraîne une hausse du chapitre "frais de personnel" de 124 K€, soit 1,30 %.

b. Les services de transports suburbains, scolaires et spéciaux

Le réseau suburbain est stable depuis mai 2016 et est assuré par 4 transporteurs (LK HORN – Transdev - Autocars Maron et Saadibus). Il se décline en :

- 7 lignes régulières cadencées à l'heure avec un renforcement à la ½ heure en heure de pointe,
- 11 lignes secondaires à raison de 3 allers-retours par jour dans toutes les communes du Territoire,
- 4 lignes les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers-retours reliant les communes les plus denses à Belfort.

Le budget global de la section transport pour 2020 est de 7 688 000 €, soit une baisse de 12 000 € par rapport au BP 2019 (7 700 000 €). Ce poste enregistre d'une part une augmentation (de BP à BP) des coûts de transport pour 148 000 €. Cette augmentation est essentiellement due à l'impact gas-oil de la formule d'indexation des transporteurs ainsi qu'aux modifications apportées sur le réseau scolaire. D'autre part, le poste PMR est en baisse (- 60 000 €) suite à la mise en place du nouveau contrat à compter du 1^{er} janvier 2020, ainsi que le poste concernant les abonnements TER (-50 000 €). A ce stade, il n'a pas été prévu de relancer une consultation concernant le transport solidaire ce qui génère une économie par rapport à 2019 de - 50 000 €.

Il est à noter que la totalité des marchés suburbains et scolaires seront en appel d'offres en 2020, et qu'en conséquence, la projection demeure incertaine concernant les coûts kilométriques qui seront proposés à partir du 24 août 2020.

Cette année, le nombre d'élèves inscrits dans les établissements de Belfort est resté stable par rapport à l'année dernière. Il est de 11 581.

Pour l'établissement du budget il est tenu compte des modifications actées lors de la rentrée scolaire de septembre qui ont un impact en année pleine, à savoir :

- ✓ **Ajout d'un service depuis le collège Goscinny de Valdoie vers Eloie**
L'avancement de l'horaire de sortie a soulevé une problématique pour les élèves domiciliés à Eloie qui rentraient par la ligne 5. Les horaires ne correspondant plus, un service scolaire a été mis en place au départ du collège Goscinny à 16h35. Cette modification représente un coût annuel de **6 165 € HT**.
- ✓ **Ajout des services scolaires à 16h50 les vendredis au collège de Giromagny**
L'arrivée d'une classe supplémentaire au collège de Giromagny a modifié les emplois du temps et les services scolaires ont dû être remis en place les vendredis à 16h50. Cette modification représente un coût annuel de **5 480 € HT**.
- ✓ **Modification des horaires de sortie du collège Vauban**
Le collège Vauban nous avait sollicité afin d'assurer les transports pour une sortie des élèves à 17h30. Quelques jours avant la rentrée, ils nous ont demandé de les avancer à 16h45. Les enchaînements prévus du plan de transport ne pouvant se faire, un coût supplémentaire de 45 € HT par jour est donc facturé. Cette modification représente un coût annuel de **6 255 € HT**.
- ✓ **Modification du terminus d'un service scolaire en provenance de Riersvescemont**
Afin de permettre une correspondance avec un service scolaire à destination du lycée Follereau, le terminus du service scolaire en provenance de Riersvescemont a été prolongé jusqu'à l'arrêt Rosemont. Cette modification représente un coût annuel de **1 105 € HT**.

Au total en 2020, nous devrions effectuer environ 2 208 000 kilomètres, soit 1 756 000 sur le réseau régulier et 452 000 sur le réseau scolaire pour un coût kilométrique moyen d'environ de 3.10 €.

- **Le service de transport des personnes à mobilité réduite (PMR)**

Le marché est renouvelé pour une période de 4 ans, à compter du 2 janvier 2020, avec la Société Synergihp. Le prix a été revu à la baisse sur la base de 34.38 € par course pour 7 500 courses au lieu de 38 € antérieurement.

Ce service est accessible de plein droit aux personnes en situation de handicap présentant un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 % et aux personnes âgées de 90 ans et plus, utilisatrices du bus.

De plus, depuis janvier 2020, ce service est également ouvert aux enfants mineurs présentant un taux de handicap supérieur ou égal à 80 % en dehors du motif scolaire.

- **Les services des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI)**

Il existe 20 organisateurs secondaires de transport scolaire, dont 17 communes ou syndicats de communes qui organisent le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1^{er} degré (élémentaire –maternel).

Le coût pour le SMTC reste à l'équilibre soit environ 600 000 € HT par an.

De manière générale, que les contrats de transports soient gérés directement par les RPI ou par le SMTC, nous prenons en charge 50 % des coûts du transport sur présentation des factures.

c. Le crédit-bail – 1 320 000 €

Il correspond pour 871 000 € à l'achat de la flotte de 30 bus financés par La Banque Postale. A cela s'ajoute 444 000 € relatif à l'achat en 2013 de 10 bus Man financés par Bail Actea.

d. Développement / Communication / Marketing

1/ Lancement de la nouvelle flotte / billettique :

- Op « retour tickets magnétiques » pour favoriser le passage aux nouveaux formats.

Dès que possible une campagne de communication et d'information sera menée pour favoriser l'échange des tickets de bus.

2/ Marketing ciblé :

- Mettre en place une campagne d'information auprès des plus de 60 ans et des étudiants.

3/ Optymo proche de vous :

Après des débuts prometteurs en 2019, nous allons, en 2020, accentuer les opérations terrains nous permettant de repartir au plus près de nos clients et prospects.

Cela afin d'accroître notre portefeuille clients et d'informer ces derniers sur les offres de mobilité dans le département.

De plus, ces moments d'échanges nous permettront de reparler les bonnes pratiques en matière de mobilité à nos clients porteurs de Pass Optymo, qui parfois ont oublié les avantages proposés par nos services.

Nous positionnerons, dans des lieux de fort passage, des stands d'information.

Nous irons également à la rencontre des entreprises, des administrations et des structures d'aides à la population.



4/ Communication institutionnelle :

Lancement de la lettre du Président sur des thèmes comme :

- Vœux SMTC/RTTB – Vision pour les années à venir (fin janvier)
- Offre de mobilité dans le Territoire de Belfort
- SMTC- SRU (NFC Mobilité)
- Résultats SMTC (juin)
- Bus Hydrogène (date à définir)

5/ Continuer la redynamisation des agences commerciales :

- Rafrachissement de l'agence Madrid
- Animations thématiques
- Covering saisonnier

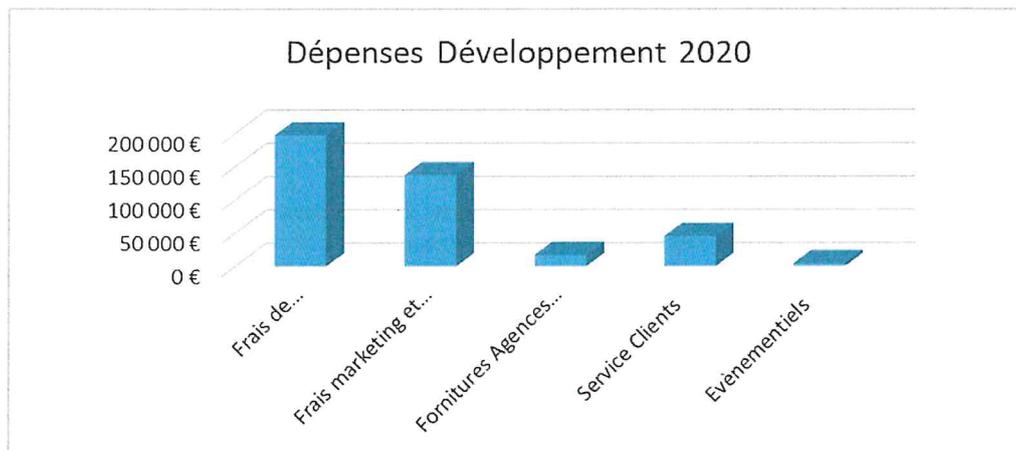
6/ Communication interne :

- Réflexion sur un système de communication interne permettant d'informer sur l'actualité d'Optymo, du transport et d'insuffler une culture commune mobilité
- Etude d'une standardisation des pages de gardes des documents internes (marchés, notes, rapports...)

Afin de réaliser toutes ces actions de développement, le budget global affecté passera de 396 K€ pour 2019 à 400 K€ en 2020 :

BUDGET 2020

Marché	Total	Part
Frais de communication	197 000 €	49%
Frais marketing et développement commercial	137 000 €	34%
Fournitures Agences commerciales	17 000 €	4%
Service Clients	45 000 €	11%
Evènementiels	4 000 €	1%
	400 000 €	100%



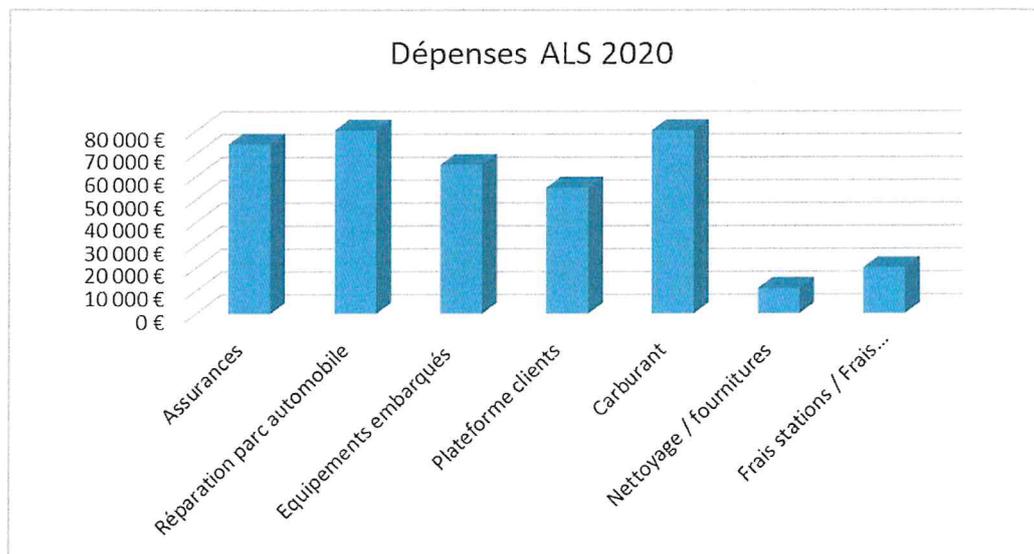
e. L'Auto en Libre-Service (ALS)

Le budget global affecté au service était de 407 K€ pour 2019 contre 385 K€ en 2020.

Malgré une augmentation prévisible des carburants et des réparations de la flotte, nous pensons contenir les dépenses voire les baisser. En effet, la renégociation de deux marchés (gestion informatique de l'exploitation et assurance des véhicules) nous permettra d'économiser plus de 20 K€ en année pleine.

BUDGET 2020

Marché	Total	Part
Assurances	74 000 €	19%
Réparation parc automobile	80 000 €	21%
Equipements embarqués	65 000 €	17%
Plateforme clients	55 000 €	14%
Carburant	80 000 €	21%
Nettoyage / fournitures	11 000 €	3%
Frais stations / Frais administratifs	20 000 €	5%
	385 000 €	100%



f. Les autres postes

- Rémunération SMS 90 000 € : commission payée aux différents opérateurs de téléphonie mobile sur chaque achat de ticket de bus par SMS, soit environ 0.80 € par ticket.
- Locations : ce poste prend en compte la location de l'espace d'information Optymo II (6 000 €), la location du site Salbert (3 200 €), la location du bâtiment Liberté (102 000 €), des locations de matériels (10 700 €) et d'espaces voirie pour 17 000 €.
- Les entretiens et réparations : 26 000 €
Ce poste est principalement consacré à l'entretien des bâtiments, aux contrats de maintenance matériels et à la matérialisation des arrêts au sol. Les réparations liées à la vétusté des véhicules sont dorénavant prises en compte au point précédent.

Envoyé en préfecture le 24/01/2020

Reçu en préfecture le 24/01/2020

Affiché le 24 JAN. 2020



ID : 090-259000016-20200123-2020_03-DE

- Impôts et taxes : 30 000 € de taxes (principalement foncière pour le siège du SMTC, le Pôle Liberté et la RTTB).
- Amortissements : 1 061 000 € d'amortissement technique des biens acquis.
- Intérêt des emprunts : 438 000 €. Montant correspondant au programme de remboursement des emprunts pour 420 000 € auquel s'ajoute une provision de 18 000 € de frais financiers inhérents aux lignes de trésorerie.



III - La section d'Investissement

A. LES RECETTES

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2019	BUDGET PRIMITIF 2020	ECARTS BP 2020 / 2019	%
Affectation résultat N-1	0	0		
Subventions	0	0	0	#DIV/0!
Emprunts	1 528 000	0	-1 528 000	-100.00%
VNC S/ Cession des éléments d'actif	0	0	0	#DIV/0!
Amortissements	1 100 000	1 061 000	-39 000	-3.55%
Avances et acomptes	0	0	0	#DIV/0!
SD'AP	0	1 400 000	1 400 000	#DIV/0!
Prélèvement sur Fonctionnement	185 000	622 130	437 130	NS
Excédent reporté	0	0	0	NS
Total recettes	2 813 000	3 083 130	270 130	9.60%

La dotation aux amortissements de 1 061 000 € correspond à l'amortissement technique des biens acquis par le SMTC.

S'agissant du SD'AP, il s'agit d'une opération blanche pour le SMTC. Le montant de 1 400 000 € est inscrit en dépenses et en recettes.

Un prélèvement de 622 130 € sur la section de fonctionnement est prévu pour équilibrer la section.

B- LES DEPENSES

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2019	BUDGET PRIMITIF 2020	ECARTS BP 2020 / 2019	%
Dotations	0	0	0	#DIV/0!
Remboursement Emprunts	1 175 000	1 336 130	161 130	13.71%
Frais d'études	21 000	0	-21 000	-100.00%
Logiciels	40 000	80 000	40 000	100.00%
Matériel embarqué	940 000	39 000	-901 000	-95.85%
Matériel Atelier	210 000	20 000	-190 000	-90.48%
Mobilier Urbain	10 000	23 000	13 000	130.00%
Agencement et installations	12 000	75 000	63 000	NS
Véhicules	375 000	100 000	-275 000	-73.33%
Matériel informatique	25 000	10 000	-15 000	-60.00%
Matériel et Mobilier de bureau	5 000	0	-5 000	-100.00%
Travaux	0	0	0	#DIV/0!
SD'AP	0	1 400 000	1 400 000	#DIV/0!
Dépenses imprévues	0	0	0	#DIV/0!
Total dépenses	2 813 000	3 083 130	270 130	9.60%

Il n'y aura pas d'investissements importants en 2020 compte tenu du renouvellement massif opéré en 2019 (billettique, distribution GO, SAE, véhicules,...).

Les dépenses d'investissement, hors remboursement des emprunts et SD'AP, sont égales à 347 000 € et concernent :

Concession droits et licences - développement application globale Optymo 60 000 €
- licences offices 2019 + antivirus 20 000 €

Matériel embarqué - Renouvellement logiciel ALS 35 000 €
- Renouvellement relai radio privé RTTB 4 000€

Matériel Atelier Renouvellement petit matériel 20 000 € dont :
- Compresseur 8 000 €
- Chandelles 3 600 €
- Pont élévateur VL 3 800 €

Mobilier Urbain - Renouvellement 15 totems VLS 23 000 €
Matériel de Transport - Renouvellement 10 véhicules ALS 100 000 €

Envoyé en préfecture le 24/01/2020

Reçu en préfecture le 24/01/2020

Affiché le **24 JAN. 2020**



ID : 090-259000016-20200123-2020_03-DE

Matériel informatique

- Renouvellement postes informatiques 5 000 €
- Renouvellement autocom RTTB 5 000 €

Agencement installation

- Climatisation bâtiments administratif RTTB 60 000 €
- Rénovation Espace Optymo Madrid 15 000 €

IV – Vue d'ensemble**Vue de la section de fonctionnement**

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2019	BUDGET PRIMITIF 2020	ECARTS BP 2020/2019	%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	23 166 900	22 848 400	-318 500	-1,37%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILES	1 240 000	1 220 000	-20 000	-1,61%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	769 500	67 300	-702 200	-91,25%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	250 000	250 000	0	0,00%
66 CHARGES FINANCIERES	469 815	438 000	-31 815	-6,77%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	#DIV/0!
68 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 100 000	1 061 000	-39 000	-3,55%
SOUS-TOTAL	26 996 215	25 884 700	-1 111 515	-4,12%
004 DEPENSES IMPREVUES	2 075	91	-1 984	
006 VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	185 000	622 130	437 130	
Total dépenses	27 183 290	26 506 921	-676 369	-2,49%

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2019	BUDGET PRIMITIF 2020	ECARTS BP 2020/2019	%
64 REMBOURSEMENT SUR PERSONNEL	50 000	50 000	0	0,00%
70 VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS	5 760 290	5 811 824	51 534	0,89%
73 PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	19 635 000	18 990 000	-645 000	-3,28%
74 SUBVENTIONS	1 607 000	1 554 097	-52 903	-3,29%
75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	31 000	1 000	-30 000	-96,77%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 000	100 000	0	0,00%
Excédent reporté			0	
Total recettes	27 183 290	26 506 921	-676 369	-2,49%

Vue de la section d'investissement

DEPENSES		BUDGET PRIMITIF 2019	BUDGET PRIMITIF 2020	ECARTS BP 2020 / 2019	%
10	DOTATIONS	0	0		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 175 000	1 336 130	161 130	13,71%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLEES	61 000	80 000	19 000	31,15%
21	IMMOBILISATION CORPORELLES	1 577 000	267 000	-1 310 000	-83,07%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0	0	0	#DIV/0!
45	SD'AP	0	1 400 000	1 400 000	#DIV/0!
020	DEPENSES IMPREVUES	0	0	0	#DIV/0!
Total dépenses		2 813 000	3 083 130	270 130	9,60%
RECETTES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	0	#DIV/0!
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 528 000	0	-1 528 000	-100,00%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	0	0	#DIV/0!
23	AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	#DIV/0!
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 100 000	1 061 000	-39 000	-3,55%
45	SD'AP	0	1 400 000	1 400 000	#DIV/0!
021	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	185 000	622 130	437 130	236,29%
	Excédent reporté	0	0	0	
Total recettes		2 813 000	3 083 130	270 130	9,60%

Balance générale du budget

	BUDGET PRIMITIF 2019	BUDGET PRIMITIF 2020	ECARTS BP 2019 2020 /	%
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	27 183 290	26 506 921	-676 369	-2,49%
D'INVESTISSEMENTS	2 813 000	3 083 130	270 130	9,60%
Total dépenses	29 996 290	29 590 051	-406 239	-1,35%
RECETTES				
DE FONCTIONNEMENT	27 183 290	26 506 921	-676 369	-2,49%
D'INVESTISSEMENTS	2 813 000	3 083 130	270 130	9,60%
Total recettes	29 996 290	29 590 051	-406 239	-1,35%
SOLDE				
Excédent		0	0	
Déficit		0	0	

Vous trouverez ci-après le détail du budget 2020 établi selon la nomenclature M 43.

Le budget primitif est voté par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le présent budget primitif.

Le Président,
Bernard GUILLEMET





ANNEXES du BUDGET PRIMITIF 2020

ANNEXE 1 – M 43

ANNEXE 2 – Restes à réaliser sur les dépenses et les recettes d'investissement

ANNEXE 3 – Tableau d'amortissement

ANNEXE 4 – RTTB : Budget Primitif 2020